



REPUBLIQUE DE GUINEE



GRUPE DE LA BANQUE  
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION NATIONALE DES ROUTES NATIONALES

UNITE DE GESTION DES PROJETS TRANSPORTS-BAD

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE LOLA – FRONTIERE DE COTE D'IVOIRE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001C/MITP/CAB/UGP-BAD/2023 Du 30/01/2024

(SERVICE DE CONSULTANT - FIRME)

Services d'accompagnement social, communication, sensibilisation, gestion des plaintes du Projet d'Aménagement et de Bitumage de la Route Lola- Frontière de la Cote d'Ivoire

Secteur des Transports

Référence de l'accord des financements : PRET FAT N°5900150000401 ; PRET FAD N°2100150032594 ; PRET FAD Additionnel N°2100150033396

Pays : Guinée

N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-162 et P-Z1-DB0-165

**Intitulé de la mission :** Recrutement d'une ONG/Firme pour les services d'accompagnement social, communication, sensibilisation des populations de la zone du projet d'Aménagement et de bitumage de la route Lola- Frontière de la Cote d'Ivoire.

1. La République de Guinée a bénéficié d'un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour l'aménagement et le bitumage de la route Lola – Frontière de la Cote d'Ivoire, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces financements pour financer le cout de services d'un consultant (Firme) pour l'accompagnement social, communication, sensibilisation, gestion des plaintes du projet d'aménagement et de bitumage de la route Lola- Frontière de la Cote d'Ivoire.
2. Les services prévus au titre de ce contrat portent sur le volet communautaire du projet par rapport aux exigences environnementales et sociales applicables, notamment :
  - Développer des stratégies communautaires de communication et de sensibilisation à la gestion des réclamations dans les zones d'intervention du projet ;
  - Organiser et mettre en œuvre les activités de sensibilisation et de mobilisation sociale sur la lutte contre les maladies transmissibles, y compris le VIH/SIDA, Ebola, COVID 19 ;
  - Organiser des sessions de sensibilisation à l'endroit des communautés riveraines et des usagers sur la sécurité routière ;
  - Développer les initiatives intégrées communautaires sur la gestion des nuisances, des accidents, la protection des ouvrages et équipements, etc. ;
  - Assurer la collecte, le traitement et le rapportage des données relatives au mécanisme de gestion de plaintes mis en place dans la zone d'intervention du projet ;
  - Sensibiliser et renforcer les capacités des communautés sur la prévention et la gestion des conflits ;
  - Evaluer régulièrement l'impact des différentes campagnes de sensibilisation et de renforcement des capacités pour mesurer l'efficacité des sensibilisations et de les ajuster pour plus d'efficacité ;
  - Contribuer à l'amélioration de la qualité des services de soutien destinés aux personnes vulnérables (handicapés, femmes, jeunes, vieux, etc. ;
  - Elaborer un plan d'accompagnement des organisations communautaires féminines de base et les organisations des jeunes pour l'utilisation durable des plates-formes multifonctionnelles ;
  - Proposer des mécanismes de capitalisation et de documentation des expériences réussies basées sur des

évidences ;

- Renforcer les capacités des femmes et des filles à risque de VBG/HS, IST/VIH et d'abus et exploitation sexuelles

Les termes de référence de la mission peuvent être téléchargés à travers le lien : [https://drive.google.com/file/d/1F\\_cvD5Kbl6iXyCO6LK7-IOGtl7h3oI-4/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1F_cvD5Kbl6iXyCO6LK7-IOGtl7h3oI-4/view?usp=sharing)

Le Ministère des Infrastructures et des Travaux publics à travers l'Unité de Gestion des Projets de Transports (UGP-BAD), invite les Consultants (ONG/FIRME) à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, organisation technique et managériale, référence de prestations similaires avec les justificatifs,), expériences générales dans des missions comparables, disponibilité du personnel, etc.).

3. Les critères d'évaluation pour la liste restreinte notés sur un total de 100 points sont :

- Expérience générale de l'ONG/FIRME dans le domaine, notée sur 20 points à raison de 2 points par année d'expérience jusqu'à concurrence des 20 points ;
- Référence de prestations similaires (expériences spécifiques justifiées) notée sur 60 points à raison de 10 points par expérience spécifique jusqu'à concurrence des 60 points ;
- Capacités techniques et de gestion du Consultant notées sur 20 points.

En cas d'égalité de note, les candidats seront départagés sur la base du nombre d'expériences spécifiques justifiées.

NB : Chaque référence sera résumée sur une fiche de projet et ne sera prise en compte que si le candidat y joint les justificatifs comportant les coordonnées des Maîtres d'Ouvrage permettant la vérification éventuelle des informations fournies : Attestation de bonne fin d'exécution à joindre

Les ONG/firmes peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. En cas de groupement, l'accord constitutif de groupement devra être joint.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (Heure locale soit GMT).

**Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics**

**Direction Nationale des Routes Nationales /Unité de Gestion des Projets BAD**

sis à l'immeuble MISS POKOU, Appartement 7A, Quartier Téminétaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée. E-mail : [amara.diabate@ugp-bad.com](mailto:amara.diabate@ugp-bad.com) et [karim.sangare@ugp-bad.com](mailto:karim.sangare@ugp-bad.com); Tél: (+224) 628 68 77 37/628 60 51 00

6. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être rédigés en Français et envoyés par courriel en version PDF à l'adresse [amara.diabate@ugp-bad.com](mailto:amara.diabate@ugp-bad.com) et copie à [karim.sangare@ugp-bad.com](mailto:karim.sangare@ugp-bad.com) ou par courrier physique à l'adresse mentionné ci-dessus au plus tard le **22/02/2024 à 9Hh30 (heure locale)** et y porter expressément la mention « **manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une (01) ONG/FIRME pour l'accompagnement social, communication, sensibilisation et gestion des plaintes** »

Conakry, le 29/01/2024

Le Coordonnateur



Amara DIABATE